

Tony BLAIR

**Le 28 novembre 2002
à Cardiff**

L'Europe met le cap vers des changements spectaculaires.

L'élargissement de l'OTAN, décidé la semaine dernière à Prague, et celui de l'Union européenne, auquel le Conseil européen de Copenhague donnera son feu vert le mois prochain, représentent rien moins que la création d'une nouvelle Europe. S'étendant de la Laponie au Nord à Malte au Sud, de la côte du comté de Kerry à l'Ouest à la mer Noire et enfin – oui – aux frontières de la Turquie à l'Est, l'Europe comptera plus de 500 millions de personnes et constituera une entité politique et économique plus grande que les États-Unis et le Japon réunis. Cette réalisation est véritablement un pas historique, d'autant plus qu'il sera franchi de manière pacifique et démocratique. La Nouvelle Europe naît d'une volonté libre et non par la conquête et diffuse l'égalité et la justice, et non la domination et l'exploitation. Nous aurons rarement l'occasion de vivre de tels événements dans notre vie.

C'est Winston Churchill qui a lancé son célèbre avertissement en déclarant qu'un Rideau de fer s'abattait sur l'Europe. Il nous a quittés sans voir pleinement libérée l'Europe pour laquelle il s'était battu ni la nouvelle unité européenne qu'il appelait de ses vœux dans son fameux discours de Fulton, Missouri. C'est en partie parce que nous n'avons pas remporté la victoire complète que nous espérons pour la libération et la démocratie à l'issue de la Seconde guerre mondiale – et en raison du rôle que nous avons joué durant les années noires de la Guerre froide - que le Royaume-Uni a toujours manifesté un intérêt particulier à terminer le travail inachevé de Churchill. Le demi-siècle de division artificielle de l'Europe a presque pris fin. À mesure que nous effaçons les dernières traces du Rideau de fer, nous pouvons être fiers du rôle joué par notre pays pour atteindre cet objectif, en tant que membre de l'OTAN et de l'UE. C'est l'OTAN qui a remporté la Guerre froide, mais c'est l'Union européenne qui offrira les fruits de cette victoire aux générations futures.

L'attente a été longue et pénible, surtout pour les pays d'Europe centrale et orientale, mais l'élargissement de l'UE bénéficiera bientôt à toute l'Europe, membres actuels et nouveaux confondus. Une étude récente a estimé que l'élargissement pourrait accroître le PIB britannique de 1,75 milliard de livres par an. Nous vivons également dans un pays plus sûr grâce à une meilleure coopération en matière de contrôles aux frontières, d'asile et d'immigration, aux efforts conjoints pour faire face à la criminalité transfrontalière et à des normes environnementales communes. L'élargissement agrandira la zone de paix, de démocratie et de prospérité en Europe. Mais il signifie également que les réformes du mode de fonctionnement de l'Europe – qui sont reportées depuis de nombreuses années – sont aujourd'hui urgentes.

Telle est la tâche de la Convention sur l'avenir de l'Europe, présidée par l'ancien Président français, Valéry Giscard d'Estaing. Alors que l'Europe entre dans cette nouvelle ère, cinquante ans après sa création, il est bon que nous passions en revue les questions fondamentales que pose sa gouvernance. La Convention prépare le terrain à une Conférence intergouvernementale qui réglera les problèmes de manière méthodique, exhaustive et transparente. Avant toute autre chose, la Convention repose sur la confiance. Quelles que soient les frustrations quotidiennes, dans l'ensemble, l'Europe est un succès. Les réalisations

du projet européen au cours des 50 dernières années sont impressionnantes. L'Europe a apporté une pierre majeure à l'édification de la paix et de la stabilité dans notre région. Elle a contribué à développer les échanges, l'emploi et la croissance au Royaume-Uni et dans les autres États membres. La prospérité que l'adhésion à l'UE a apportée à l'Irlande, à l'Espagne, au Portugal et à la Grèce en l'espace de 20 ans devrait constituer un formidable encouragement pour les citoyens d'Europe centrale et orientale.

L'Europe est vitale pour le Royaume-Uni. 60 % de nos échanges se font avec l'UE; 3 millions d'emplois en dépendent dans notre pays. L'adhésion à l'UE nous donne accès au marché unique, avec ses 380 millions de consommateurs, dès avant l'élargissement. Il nous donne davantage de poids pour relever les nombreux défis que nous partageons avec nos voisins.

Mais l'Europe doit changer.

Cinquante ans après le lancement du projet européen, le monde a changé à tel point qu'il est très difficile de le reconnaître. Aujourd'hui, nos préoccupations consistent à éviter une guerre en Europe ou à assurer une production alimentaire adéquate. Ce fait en soi nous dit ce que le projet européen a réalisé. Toutefois, nous sommes aujourd'hui en butte à de nouvelles menaces et de nouveaux défis: la sécurité, l'environnement et l'économie. Et le projet européen lui-même rencontre des difficultés: apathie, déconnexion avec ses citoyens, manque de compréhension de son mode de fonctionnement.

Aujourd'hui, le défi auquel l'Europe fait face touche au cœur des institutions qui composent l'Union européenne. Ces institutions, fondées sur le triangle soigneusement équilibré du Conseil, de la Commission et du Parlement, épaulé par la Cour de justice, ont porté l'Europe jusqu'ici. Elles représentent un saut qualitatif dans la gouvernance démocratique à l'échelle internationale: le rassemblement de souverainetés en vue d'étendre la portée de l'action démocratique.

Mais ces institutions ont été conçues pour une Communauté à six, s'occupant d'une poignée de politiques communes. Il est manifeste depuis un certain temps qu'elles se battent pour gérer l'Union des Quinze d'aujourd'hui et assumer des responsabilités qui se sont considérablement multipliées depuis les années 1950. Sous leur forme actuelle, elles ne sont plus à même de servir l'Europe de demain avec ses 25 États membres ou plus. Pas plus qu'elles ne sont en mesure de faire face à la prolifération des tâches qui les attendra demain.

Le leadership de l'Europe est trop faible. Le jeu de la chaise musicale de la présidence européenne mène à l'inefficacité et à l'incohérence. La mise en œuvre de la législation européenne est trop hasardeuse.

Le rôle de l'Europe dans le monde est trop effacé. Nous avons commencé à apprendre à parler d'une seule voix pour l'Europe. Mais les progrès ont été trop lents et il nous reste un long chemin à parcourir. En outre, le rythme des changements dans les réformes clés – de la modernisation économique à un système d'aide agricole plus responsable – est trop lent.

Pour le Royaume-Uni, le choix est simple. Sommes-nous des partenaires à part entière de l'Europe, au centre de son processus décisionnel, qui influencent sa politique et l'orientent, ou formons-nous le peloton de queue, qui suit frileusement la voie ouverte par d'autres?

Tel a été notre choix pendant cinquante ans. Pendant cinquante ans, nous avons choisi de suivre, d'abord en adhérant à l'Union, puis à chaque nouvelle étape franchie par l'Europe.

Chaque Premier ministre britannique est placé devant ce dilemme: si nous nous inquiétons de l'orientation de l'Europe, vaut-il mieux s'accrocher au train en attendant que l'orientation

soit claire ou vaut-il mieux participer pleinement à l'action dans l'espoir qu'elle sera plus conforme à ce que nous voulons?

En règle générale, nous avons opté pour la première solution.

Mais le problème d'être à la traîne est qu'en fin de compte, l'Europe avance et le choix devient alors de rester dans le wagon de queue, de descendre du train en marche ou de rattraper le wagon de tête. Et, puisque l'Europe revêt une telle importance stratégique pour le Royaume-Uni, nous choisissons généralement de rattraper le train. En d'autres termes, rester à la traîne aboutit rarement à ne pas participer en fin de compte. Cela ne fait que retarder notre participation et nous devons alors accepter des conditions fixées par d'autres. Et cela a souvent été synonyme de conditions moins favorables.

Pour chaque nouvelle orientation prise, le Royaume-Uni a toujours eu tendance à dire: jusque-là et pas plus loin. Ensuite, arrivé à l'étape suivante, nous répétons la même chose. Et ainsi de suite.

D'où nous vient cette inquiétude? En partie du fait que nous n'étions pas là au début. Nous n'avons en fait jamais eu le sentiment d'appartenir au club. Et en partie à un manque chronique de confiance en nous dont nous souffrons parfois en tant que nation. Nous ne croyons pas en nos propres capacités, de sorte que nous pensons que nos arguments ne porteront pas en Europe, alors qu'en réalité lorsque nous nous y mettons, nous l'emportons généralement. Nous devrions avoir davantage confiance en nous, parce que nous sommes une puissance européenne de premier plan, que nous l'avons toujours été et que nous le serons toujours.

Mais c'est aussi une peur véritable.

Nous voulons une Europe composée de nations souveraines, de pays fiers de leurs identités respectives, mais coopérant ensemble pour le bien commun. Nous craignons que l'idéologie qui sous-tend l'intégration européenne ne soit un mouvement vers un super-État européen, où le pouvoir serait aspiré par un centre n'ayant pas de comptes à rendre. Et surtout, un centre où règne la plus grande confusion, empêtré dans sa bureaucratie, qui pourrait, en termes économiques, entraver l'efficacité et, en termes de sécurité, nous éloigner de l'alliance atlantique.

Par conséquent, pour toutes ces raisons, historiquement, notre attitude s'est caractérisée par de l'incertitude et cela a alimenté dans notre esprit le sentiment que l'Europe est faite par d'autres et nous est imposée et non que c'est quelque chose que nous construisons avec d'autres.

Nous avons aujourd'hui une occasion historique d'élever nos relations avec le reste de l'Europe à un niveau plus sérieux et de choisir de ne plus rester à la traîne, mais de participer pleinement et avec enthousiasme. L'Europe va connaître de profonds changements. Elle va s'élargir à 25 membres et, plus tard, probablement à 30. Les règles qui la gouvernent doivent être réécrites. En même temps, des débats vitaux sur une défense européenne et sur l'économie européenne battent leur plein. Tous ces développements auront de larges répercussions sur le Royaume-Uni. Il est capital pour notre intérêt national d'influencer leurs résultats. Nous sommes arrivés à un moment de l'histoire où s'isoler du processus décisionnel est non seulement inutile, mais surtout extrêmement dommageable. Nous avons des positions à défendre et à imposer.

Quelle devrait donc être la position britannique?

Premièrement, nous devons mettre un terme à cette absurdité du "jusqu'ici et pas plus loin". Il existe des domaines dans lesquels l'Europe doit et va s'intégrer davantage: la lutte contre la

criminalité et l'immigration clandestine, la réforme économique, la mise en place d'une politique de défense et de sécurité plus efficace. Le Royaume-Uni ne doit pas être à la traîne dans ces domaines, mais en première ligne. En ce qui concerne l'euro, nous devons naturellement adhérer à la zone euro si les conditions économiques sont bonnes. Une monnaie unique dans un marché unique pour l'Europe est une idée qui a du sens au plan économique.

Deuxièmement, nous devons comprendre que notre opposition à l'Europe en tant que super-État fédéral n'est pas une obsession britannique. Il s'agit en fait du point de vue raisonnablement retenu par la plupart des États membres de l'UE et, surtout, de leur population. Nos électeurs entretiennent une relation étroite avec leurs gouvernements nationaux, ce qui n'est pas le cas vis-à-vis des institutions européennes.

Troisièmement, toutefois, la réponse au point deux ne consiste pas à utiliser l'intergouvernementalisme comme une arme contre les institutions européennes. Une fois de plus, il ne s'agit pas d'une position britannique traditionnelle, qui est certainement perçue comme telle, mais de reconnaître que l'Europe est et doit rester une alliance de gouvernement européen et national. La finalité même du Conseil est la reconnaissance du fait qu'en fin de compte, l'Europe représente la volonté d'États souverains. Avoir une Commission dotée de pouvoirs d'initiative et un Parlement et une Cour de justice organisés au niveau européen a pour but de reconnaître que nous avons besoin d'institutions européennes supranationales pour que l'Europe fonctionne, c'est-à-dire pour que cette volonté souveraine soit efficacement mise en œuvre. Les deux choses ne sont pas contradictoires. Elles sont toutes deux nécessaires pour que fonctionne l'union unique de nations qui forment l'Europe.

Prenez le dossier de la réforme économique pour lequel le Royaume-Uni se passionne. Sans un vote à la majorité qualifiée et sans une Commission forte, capable d'agir de manière indépendante, ce programme de, si manifestement crucial dans les nouvelles circonstances économiques, ne verra jamais le jour. Il sera étouffé dans l'œuf par des droits acquis, opposés à tout changement. Par conséquent, une Commission faible ne va pas dans le sens de nos intérêts.

Quelle est la conclusion à tirer de ces principes? Que l'objectif du Royaume-Uni est que la Convention accouche d'une Europe forte, efficace et démocratique. Que cela nécessite le renforcement de l'Europe à tous les niveaux: Conseil, Commission, Parlement et Cour de justice. Et que le critère que nous devons appliquer à chaque dossier n'est pas de savoir si l'équilibre entre les gouvernements nationaux et le gouvernement européen est ébranlé. Mais à chaque fois: est-ce que l'Europe en sort renforcée? est-ce que cela la rend plus efficace? est-ce qu'elle en est plus démocratique?

L'idéologie de base doit être décrite de cette manière. L'Europe est le rassemblement volontaire de nations souveraines. Leur volonté est de s'unir dans les institutions européennes afin de promouvoir leurs intérêts communs. Si cela se révèle nécessaire à la promotion de ces intérêts, elles rassembleront leur souveraineté dans l'Europe. Il n'existe pas de limite arbitraire ou fixe à ce qu'elles font ensemble, mais le fait qu'elles le fassent ou non dépend de leur décision en tant que groupe de nations. Dès lors, même si le pouvoir européen trouve son origine dans la volonté de nations souveraines, il n'en reste pas moins qu'il existe et possède sa propre autorité et capacité d'action.

Je pense qu'il est important d'insister sur ce point. Curieusement, lorsque l'Europe n'était pas très développée, l'idéologie importait moins ou pouvait dériver dans les eaux visionnaires d'un super-État européen, sans susciter de véritables inquiétudes. Maintenant, l'Europe est partout et le sera encore davantage et il est d'autant plus nécessaire de l'ancrer correctement et de

préciser de qui elle dépend: des nations d'Europe. Le prix d'une intégration accrue tout autant qu'indispensable est une plus grande clarté de ses fondements et de son évolution.

Il est facile de comprendre comment les visionnaires et pionniers de l'Europe ont pris conscience des limites de structures purement intergouvernementales. Les anciennes rivalités entre les puissances européennes avaient une fois de plus semé la dévastation et, dans les circonstances désespérées que vivait l'Europe de l'après-guerre, elles auraient trop facilement pu empêcher l'Europe de se remettre.

Mais la Communauté européenne n'a pas évolué comme les premiers fédéralistes l'avaient imaginé, vers des États-Unis d'Europe. En revanche, sa structure institutionnelle unique a été maintenue jusqu'à ce jour. Les États nations d'Europe n'ont pas perdu de terrain. Au contraire, aidés dans une certaine mesure par les fruits de l'intégration européenne, ils ont repris des forces d'une façon que peu auraient prédit dans les ténèbres de l'après-guerre. Aujourd'hui la loyauté et l'affection des citoyens pour les vieux pays d'Europe n'ont pas faibli.

Les propositions que je mets aujourd'hui sur la table ont pour but de renforcer chaque élément de la structure européenne. Première remarque liminaire. De nombreux débats sur la Convention omettent une évidence. Une Europe à 25 relève d'un ordre de grandeur différent de celui d'une Europe à 15. D'aucuns s'inquiètent que le Conseil et la Commission ne finissent par s'opposer. Cela ne devrait pas être une source d'inquiétude. La véritable préoccupation est que tous deux vont devoir résister à une pression sensiblement plus grande sur leur efficacité en raison du nombre de leurs membres, tout simplement. Les deux institutions ont deux rôles distincts et vitaux à remplir et toutes deux doivent être renforcées pour pouvoir bien fonctionner. En fait, nous devons commencer à appréhender cette relation entre le Conseil et la Commission moins comme un équilibre ou un compromis que comme un partenariat dans lequel chacun reconnaît le rôle distinct, mais se renforçant mutuellement, de l'autre.

Qu'est-ce que cela signifie dans la pratique pour l'issue de la Convention?

Premièrement, nous avons besoin d'une Constitution européenne adéquate, qui précise clairement que l'idéologie qui conduit l'Europe est une union de nations et non un super-État absorbant la souveraineté nationale et l'identité nationale. Cette Constitution doit être énoncée dans un langage simple. Une nouvelle Constitution européenne peut apporter une stabilité nouvelle à la structure européenne, non pas en vue d'empêcher toute évolution future, mais une configuration faite pour durer une génération ou plus.

Deuxièmement, la Convention propose un renforcement radical du principe de subsidiarité. Alors qu'à l'heure actuelle, la Commission et le Conseil sont, dans la pratique, à la fois juge et partie pour déterminer si les nouvelles propositions de lois répondent au critère de subsidiarité, la Convention souhaite donner aux parlements nationaux de nouveaux droits d'alerte précoce, lorsque la Commission prend l'initiative de présenter une proposition. Si un nombre suffisant de parlements nationaux s'y opposent, la proposition de la Commission devra être révisée. Je considère cette proposition comme une réponse pratique à un appel que j'avais lancé voici deux ans à Varsovie en faveur d'une participation accrue des parlements nationaux au processus décisionnel communautaire.

Quant à la Charte des droits, je réitère notre position claire: bien que nous soyons naturellement favorables à une déclaration des droits fondamentaux communs à tous les citoyens européens et que nous ayons nous-mêmes transposés la convention européenne des droits l'homme en droit britannique, nous ne saurions souscrire à une forme d'incorporation des traités qui ferait prévaloir les compétences communautaires sur la législation nationale. Aucun nouveau droit juridique ne saurait être conféré de la sorte, en particulier dans des

domaines comme la législation du travail, où nous avons en mémoire les souvenirs des difficiles batailles livrées pour agencer correctement le droit britannique.

Troisièmement, nous avons besoin d'un Conseil plus fort et plus efficace.

À l'heure actuelle, grâce aux changements décidés à Séville, la détermination du programme politique de l'Europe est clairement reconnue comme l'objectif du Conseil. C'est la tâche normale de l'organe qui gouverne l'Europe.

Mais assumer cette tâche dans une Europe à 25 est impossible sans changements.

Comme je l'ai déjà dit, je suis convaincu que le Conseil européen doit avoir une présidence fixe. Tout comme le Parlement et la Commission, le Conseil devrait disposer d'une présidence stable, lui permettant de tenir son rôle plus efficacement dans le cadre d'un partenariat stable entre les institutions.

Le système des présidences tournantes de six mois a été imaginé pour un marché commun à 6. Il n'est ni efficace ni représentatif d'une Union de 25 membres et plus. Comment un Conseil dont la direction change constamment peut-il être un bon partenaire pour la Commission et le Parlement? Comment l'Europe peut-elle être prise au sérieux dans les sommets internationaux si la présidence du Conseil est ici aujourd'hui et ailleurs demain? Ce vieux système a atteint ses limites. Il handicape l'Europe en interrompant la continuité de sa direction, un handicap fatal pour l'élaboration d'une politique étrangère et de sécurité commune efficace.

Mais il y a pire: chaque présidence fixe son propre programme pour l'Union. Le sommet de Lisbonne a arrêté un programme décennal pour la réforme économique et sociale de l'Europe. Mais il n'a pas été aisé de garantir un suivi coordonné de ce programme au travers des nombreux Conseils sectoriels, chacun défendant ses intérêts propres et son domaine de prédilection. C'est un exemple qui illustre bien en quoi la présidence tournante rend la vie de la Commission difficile – et plus sérieusement, comment une faiblesse institutionnelle a abouti à un chômage supérieur à celui que l'Europe aurait dû connaître.

La plupart des États membres le reconnaissent. Mais ils s'inquiètent à l'idée qu'un président fixe ne favorise la domination des grandes nations ou que la Commission soit reléguée à l'arrière-plan. Nous devons dissiper ces inquiétudes.

Nous pourrions nous orienter vers une sorte de "présidence en équipe", permettant de répartir les présidences des principaux Conseils entre les États membres pendant une période raisonnable, avec un président du Conseil européen plus permanent pour coordonner le travail de l'équipe. Nous devons trouver une formule de "présidence en équipe" qui, je l'espère, puisse combiner une rotation équitable et la possibilité pour les Conseils d'élire des candidats exceptionnels. À un moment donné, au sein d'une équipe, il y aura forcément une majorité de petits pays, étant donné que l'Europe à 25 comptera 19 petits pays et 6 grands.

Le Conseil doit être renforcé à d'autres égards aussi. Dans les États membres, l'opinion publique doit mieux comprendre la manière dont les choses fonctionnent à Bruxelles. Les décisions des ministres nationaux devraient être visibles. Les Conseils devraient voter et faire connaître publiquement les positions nationales sur la législation. Nous devons aussi restreindre le nombre de Conseils. Nous avons déjà progressé dans la voie de la réduction des Conseils en faisant passer leur nombre d'une vingtaine à 10, mais nous devons aller plus loin et rendre le Conseil plus simple et plus lisible. Nous allons examiner soigneusement toutes les propositions intéressantes présentées dans ce domaine par Giuliano Amato et d'autres.

Une Europe élargie aura davantage besoin de recourir au vote à la majorité qualifiée de sorte que l'Europe à 25 ou plus ne soit pas constamment bloquée par des veto. De plus il faudra

établir une série de règles compréhensibles par les citoyens ordinaires. Dans la pratique, tous les États membres ont leurs propres règles en matière de variable de mesure de la qualité (VMQ), dont certaines doivent être conservées, comme le contrôle national des impôts chez nous. Mais, inévitablement, nous nous orientons vers une augmentation des VMQ et nous y sommes favorables.

Quatrièmement, nous devons renforcer la Commission afin de lui permettre de mieux mener à bien le programme de travail communautaire.

Il est facile de critiquer la Commission. Par définition, parce que son siège est situé à Bruxelles, elle est une bureaucratie éloignée – quoique de taille plus réduite que nombre de départements ministériels à Whitehall. Elle prend des décisions impopulaires, parce qu'elle est chargée de faire en sorte que les États membres respectent les engagements qu'ils ont pris. Ce rôle de gardien n'est pas enviable, mais est essentiel. Les gouvernements ne reconnaissent que rarement ses mérites, mais sont toujours prêts à critiquer ses défaillances. Et dans le passé, elle n'a pas toujours bien géré ses rouages internes.

Cependant, nous devrions défendre la Commission. Elle joue un rôle essentiel. Avec la Cour de justice, elle est la meilleure garantie d'égalité dans l'Union, en veillant à ce que les petits pays ou les nouveaux États membres ne soient pas traités comme des membres de seconde classe. Et dans les dossiers de l'élargissement, de la modernisation économique et de la réforme de la PAC, la Commission a été une force de progrès majeure.

Son rôle est double: elle présente d'initiative des propositions détaillées qui s'inscrivent dans le cadre des priorités stratégiques définies par le Conseil européen et elle met en œuvre les décisions politiques. Ces deux rôles doivent, selon moi, être renforcés. Je suis convaincu que l'heure est venue de communautariser une grande partie du pilier Justice et Affaires intérieures. Il va de soi que ceci n'affectera aucunement l'accord conclu par le Royaume-Uni à Amsterdam en 1997 sur nos contrôles aux frontières. Mais cela signifiera une action efficace et intégrée dans des domaines tels que le crime organisé, le trafic de drogue, l'asile et l'immigration, qui concernent toute l'Europe, génèrent une détresse et des difficultés énormes et ne sauraient être sérieusement résolus par des nations isolées.

La Commission est, à juste titre, chargée de veiller à ce les États membres soient sur un pied d'égalité et que les règles de droit détaillées puissent être modifiées rapidement lorsque cela est raisonnable. Par exemple, par les procédures de Lamfalussy pour que notre secteur des services financiers demeure compétitif dans le nouveau marché mondial. Nous devons améliorer le mode de consultation de la Commission sur la future législation-cadre. En outre, je suis favorable au renforcement du pouvoir de la Commission de faire appliquer les règles communautaires et je suis partisan de ce qu'elle dispose des moyens de corriger rapidement la situation en cas d'infraction au droit communautaire.

Cinquièmement, en matière de politique étrangère et de défense, l'Europe doit être en mesure de parler plus efficacement, de coordonner plus efficacement et d'agir plus efficacement. Ce n'est pas seulement une question de structure institutionnelle. C'est également une question de volonté et de capacité. Au Kosovo, bien que la crise soit survenue au seuil de l'UE, 85 % des forces militaires étaient américaines. Certes, nous mettons la paix en place, mais le fait est que, sans la participation américaine, le sauvetage du Kosovo n'aurait jamais eu lieu. Au Moyen-Orient, Javier Solana a largement contribué à étendre notre rôle, mais il est loin d'atteindre le niveau des montants d'aide considérables que nous apportons.

Permettez-moi d'évoquer ici sans détour un autre problème. Lorsqu'il s'agit de l'après-11 septembre ou de l'Irak et des armes de destruction massive, la voix commune de l'Europe se fait parfois hésitante.

En réalité, l'Europe connaît l'importance de l'Alliance atlantique. Ainsi que le sommet de l'OTAN l'a montré, elle demeure le fondement de notre sécurité. Même si les membres actuels de l'UE étaient ambigus sur ce point - ce qu'ils ne sont pas -, les nouveaux pays candidats à l'adhésion sont extrêmement catégoriques. Ils veulent le maintien de l'Alliance. Point à la ligne. Pour parvenir à une politique étrangère européenne commune, nous devons définir autour de quoi nous nous unissons. En termes de défense et de sécurité, qui sont fondamentaux pour le sentiment d'identité d'une nation, il n'existe aucune solution institutionnelle susceptible de surmonter une véritable divergence de vues.

Selon moi, l'essence de l'unité est de considérer l'Europe, à mesure qu'elle croît en puissance, comme un partenaire des États-Unis, ni comme son domestique ni comme son rival. Dans un sens, la procédure du Conseil de sécurité des Nations unies sur l'Irak, à laquelle la France et le Royaume-Uni participent différemment, a montré qu'un partenariat peut fonctionner. Et, comme c'est le cas en l'occurrence, cela requiert que les États-Unis tiennent compte de l'Europe et l'Europe des États-Unis.

Mais pour que l'Europe puisse devenir efficace au plan de la politique étrangère et de sécurité, elle doit être tournée vers les États-Unis. Nous devons savoir clairement où nous en sommes. Je sais que certains collègues européens pensent que je crée des difficultés inutiles dans le dossier de la défense européenne et ses relations avec l'OTAN. Mais croyez-moi, à moins qu'il ne soit d'emblée clair que cette défense est complémentaire de l'OTAN, qu'elle collabore avec l'OTAN en complétant nos capacités de défense et non en remplaçant l'OTAN par l'Europe, elle ne fonctionnera jamais ou n'atteindra pas son potentiel.

Quant aux arrangements institutionnels, la nomination de Javier Solana comme Haut Représentant a été un grand succès, grâce à lui et à Chris Patten. L'UE doit agir davantage de conserve dans les Balkans.

Je suis favorable au renforcement d'une politique étrangère européenne, pas à pas, en partant des Balkans pour atteindre les voisins proches de l'Europe et, ensuite, au-delà. Cependant, dans ce domaine, la responsabilité devrait continuer à relever du Conseil des ministres des affaires étrangères. Le Royaume-Uni ne saurait accepter que l'on communautarise la défense ou la politique étrangère. Ce n'est ni pratique ni juste au plan du principe. La politique étrangère ne peut se construire que par un consensus entre les États membres qui possèdent les ressources nécessaires pour la conduire, c'est-à-dire les compétences diplomatiques, les budgets d'aide et, naturellement, les forces armées.

Les pouvoirs du Haut Représentant devraient néanmoins être accrus. Il devrait présider le Conseil des ministres des affaires étrangères, avoir un droit d'initiative indépendant, disposer d'un budget plus important, être en mesure de consolider ses ressources en empruntant des diplomates nationaux au Secrétariat et être représenté à l'étranger dans les délégations étrangères européennes et pas uniquement dans celles de la Commission.

Le travail du Haut Représentant empiète dans une certaine mesure sur celui du commissaire chargé des relations extérieures. D'aucuns ont proposé qu'à l'avenir, ce rôle soit assumé par une seule personne, ayant une double casquette. Ainsi que l'a dit Javier Solana, cela soulèverait des problèmes pratiques dont nous devons débattre. Ma position est simple. Porter une double casquette ne peut être une solution détournée pour communautariser la PESC. La responsabilité du Haut Représentant devant les États membres et les compétences de ces derniers en matière de politique étrangère doivent rester clairement distinctes.

J'ai une vision ambitieuse de la défense européenne. Je ne veux pas limiter les ambitions de l'Europe en matière de sécurité au simple maintien de la paix. Nous devons résoudre les problèmes en suspens dans le domaine de la politique européenne de sécurité et de défense

et nous sommes malheureusement loin de posséder les capacités de défense nécessaires. Et c'est bien évidemment ce fossé qui se creuse en termes de capacités qui constitue le problème central que l'Europe doit résoudre.

Je le répète, nous avons besoin de davantage d'Europe, pas de moins. Nous avons besoin de nouvelles procédures décisionnelles afin de mieux utiliser les budgets européens de défense: des mécanismes forts de révision par les pairs; une agence européenne de développement des capacités de défense, responsable devant les États membres, gérée par eux et chargée d'identifier des solutions pour combler les lacunes et mener à bien les procédures de marchés publics pour pallier ces manques; sans oublier de nouveaux progrès dans la transparence des marchés publics en matière de défense afin de nous épargner un protectionnisme national coûteux.

Sixièmement, parallèlement à une Commission et à un Conseil plus forts, je suis convaincu que nous avons besoin d'un Parlement européen fort, se concentrant sur ce qu'il fait le mieux: améliorer la législation. Prenons, par exemple, le rôle positif qu'il a joué dans la directive sur le prospectus. Je suis ouvert à l'idée d'améliorer la manière dont le budget communautaire est fixé en rendant plus efficace la procédure décisionnelle entre le Conseil et le Parlement. Dépenser plus de 40 % de notre budget pour l'agriculture n'a pas de sens et il est bon que la voix du Parlement européen soit entendue sur toutes les décisions annuelles relatives aux dépenses de l'UE.

Dans le cadre du débat sur la responsabilité de la Commission devant le Parlement européen, je suis partisan d'un examen plus efficace et de la transparence démocratique la plus complète.

Cependant, nous devons à tout prix éviter de faire de l'élection de son Président une lutte partisane ou laisser la Commission devenir l'otage de la majorité parlementaire.

On ne peut se limiter à voir dans la Commission un cadre responsable devant le Parlement. La Commission est aussi un partenaire crucial du Conseil, que nous ne devons pas affaiblir, et elle possède une indépendance capitale que nous devons préserver.

Nous ne devons donc pas sanctionner tout écart spectaculaire par rapport au modèle communautaire tel que nous le connaissons. La Commission tire sa légitimité et son autorité de son indépendance. Je ne prône pas une Commission apolitique, je défends une Commission impartiale, indépendante qui tire son autorité auprès des États membres de cette impartialité, justement.

Septièmement, nous avons besoin d'une Cour de justice plus forte.

Je souscris au renforcement de cette institution, préconisé par un groupe d'éminents conservateurs britanniques, dans leurs récentes propositions parfaitement motivées.

Tout comme la Commission, la Cour de justice est essentielle pour préserver l'intégrité du marché unique et l'efficacité d'une action commune au sein d'une Union élargie.

Le système juridique communautaire a évolué et s'est amélioré ces dernières années. Nous avons introduit la possibilité d'amendes en cas de non-respect du droit communautaire dans le traité d'Amsterdam de 1998 et la Cour a déjà fait montre de sa volonté de recourir à ce système de sanction. La qualité de l'application de la législation communautaire a connu une amélioration constante grâce aux "tableaux de bord" mentionnant les noms des auteurs des infractions et la nature de celles-ci et à une surveillance vigilante de la Commission.

Mais nous devons aller plus loin. Aucun pays, pas même le Royaume-Uni, n'est sans tache et tous doivent être incités davantage à respecter leurs obligations sans heurt. Nous devons maintenant envisager comment accélérer les décisions de la Cour, en accélérant le traitement des affaires prioritaires, par exemple. Il nous faut également réexaminer l'efficacité du système des amendes. Si la Cour européenne de justice était habilitée à fixer un délai pour l'imposition des amendes, alors, en cas de non-respect du délai, les amendes seraient immédiatement appliquées.

L'objectif doit être une Europe forte: économiquement grâce au marché unique et à la réforme économique et monétaire, socialement grâce au renforcement des droits des citoyens et à une sécurité accrue, et politiquement en étant capable de parler d'une seule voix et épaulée par des capacités de défense forçant le respect.

Elle doit être efficace: grâce à une Commission indépendante, un Conseil bien dirigé, un Parlement mieux à même d'exercer son contrôle et une Cour de justice dotée de plus grands pouvoirs d'application des lois.

Elle doit être démocratique: intégration plus poussée, enracinée dans des décisions librement consenties par les nations qui composent l'Europe; ouverture et transparence accrues du processus décisionnel; participation et interaction plus grandes des parlements nationaux; liens plus étroits entre le Parlement européen et les décisions prises par l'Europe et, enfin, indépendance de la Commission, qui garantit que les intérêts des petites nations ne pèseront pas moins que ceux des grandes.

Une occasion unique de réforme s'offre à nous: il nous faut définir clairement la voie que doit emprunter l'Europe de demain, une Europe qui peut être, comme je l'ai dit, une superpuissance, à défaut d'un super État. Et je veux que le Royaume-Uni remplisse pleinement son rôle pour lui forger cet avenir.